

Cadre réservé à l'académie

## QUI ?

Ce cas d'usage est à destination du :

- Chef d'établissement : pour tous les élèves de son établissement ;
- Conseiller principal d'éducation
- Enseignant (seulement en consultation)

## QUOI ?

La vie scolaire fournit aux familles les informations suivantes :

- Un commentaire collectif commun à tous les élèves de la division;
- Pour chaque élève :
  - un commentaire (appréciation individuelle) ;
  - le nombre de commentaire
  - le nombre d'absences justifiées et injustifiées (en demi-journées)
  - le nombre d'heures de cours manquées

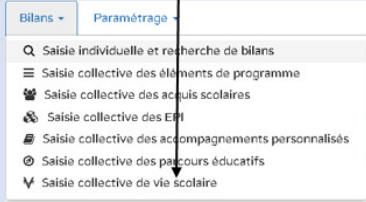
## COMMENT ?

En fonction du paramétrage d'import de l'établissement ces données peuvent être consultables et/ou accessibles et modifiables. Cependant pour la modification, il faut que les bilans ne soient pas verrouillés.

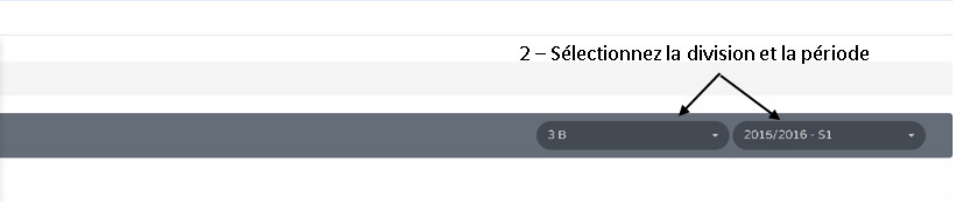
- En mode IMPORT Editeur  
Pour ce mode d'import toutes les données sont importées, les données de vie scolaire sont consultables uniquement.
- En mode IMPORT Sconet Notes  
Pour l'import depuis Sconet Notes, les données vie scolaires peuvent être importées ou pas. Selon si l'établissement utilise le module Siècle Vie Scolaire qui alimente Sconet Notes avec ces informations ou pas. En cas d'import de ces données, elles ne sont que consultables autrement, seuls le CPE et/ou le chef d'établissement peuvent les renseigner à l'exception des nombres de cours manquées.
- En mode Saisie manuelle  
Toutes les données de vie scolaires sont à renseigner par le CPE, idem pour le chef d'établissement à l'exception des nombres de cours manquées.

Depuis le menu Bilans /Saisie collective de vie scolaire, commencer par sélectionner la division et la période

1 – Sélectionnez le menu « Saisie collective de vie scolaire »




2 – Sélectionnez la division et la période



Ensuite, basculer en mode modification/saisie pour saisir les données obligatoires et les appréciations.

1 – Saisissez l'appréciation collective de vie scolaire pour la division sélectionnée




2 – Saisissez les données de vie scolaire des élèves de la division sélectionnée.

Astérisque rouge signifie que les données sont à saisir obligatoirement.

En revanche l'appréciation, qu'elle soit individuelle ou collective, n'est pas obligatoire

3 – Saisissez l'appréciation individuelle de vie scolaire pour les élèves de la division sélectionnée



: permet d'éditer le bilan  
 : permet de sauvegarder la saisie  
 : permet d'annuler la saisie

#### Remarque :

Pour un profil utilisateur autre que CPE, le nombre d'heures de cours manquées est affiché UNIQUEMENT si la donnée est présente dans :

- le bilan de l'élève en saisie individuelle ;
- au moins un bilan de la liste des élèves en saisie collective